

F-Paris: benefit services
OJ S 221/2012 16/11/2012
Contract notice
Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: APHP - groupe hospitalier HUEP

Postal address: cellule des marchés, 26 avenue du Docteur Arnold Netter

Town: Paris

Postal code: 75571

Country: France

For the attention of: Mme Marchal Cécile

E-mail: cecile.marchal@trs.aphp.fr

Telephone: +33 144735337

Internet address(es):

Address of the buyer profile: <https://www.achats-hopitaux.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Cellule des marchés

Postal address: 26 avenue du Docteur Arnold Netter

Town: Paris

Postal code: 75571

Country: France

Contact person: Site Armand Trousseau

For the attention of: Mme Cécile Marchal

E-mail: cecile.marchal@trs.aphp.fr

Telephone: +33 144735337

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Prestations intellectuelles en assistance a maitrise d'ouvrage pour les operations de travaux

des hopitaux universitaires est parisien (HUEP) établissements de l'assistance publique
hôpitaux de Paris (AP-HP) 5 lots.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Paris.

NUTS code FR France

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Prestations intellectuelles en assistance a maitrise d'ouvrage pour les operations de travaux
des hopitaux universitaires est parisien (HUEP) établissements de l'assistance publique
hôpitaux de Paris (AP-HP) 5 lots.

II.1.6. CPV code(s)

75310000 Benefit services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: missions de controle technique de construction (CTC)

1) Short description

Missions de controle technique de construction (CTC).

2) CPV code(s)

75310000 Benefit services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 2

Lot title: missions de coordination en matiere de securite et de protection de la sante (c.s.p.s)

1) Short description

Missions de coordination en matiere de securite et de protection de la sante (c.s.p.s).

2) CPV code(s)

75310000 Benefit services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 3

Lot title: missions de coordination des systemes de securite incendie (c.s.s.i)

1) Short description

Missions de coordination des systemes de securite incendie (c.s.s.i).

2) CPV code(s)

75310000 Benefit services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 4

Lot title: missions complementaires de maitrise D'Oeuvre: ordonnancement, pilotage, coordination (o.p.c)

1) Short description

Missions complementaires de maitrise D'Oeuvre: ordonnancement, pilotage, coordination (o.p.c).

2) CPV code(s)

75310000 Benefit services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 5

Lot title: technicien de l'economie de la construction en assistance a maitrise d'oeuvre interne

1) Short description

Technicien de l'economie de la construction en assistance a maitrise d'oeuvre interne.

2) CPV code(s)

75310000 Benefit services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le ou les fournisseurs seront dispensés de la retenue de garantie.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

L'Exécution du marché est financée par le budget des Hôpitaux Universitaires de l'est Parisien du site concerné. Le paiement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues à l'article 98 du code des marchés publics et selon les dispositions du décret n° 2002-232 du 21.2.2002 relatif à la mise en oeuvre du délai maximum de paiement des marchés publics, modifié par les décrets nos 2008-408 du 28.4.2008 et 2008-1550 du 31.12.2008. le fournisseur sera dispensé du versement de la retenue de garantie. le délai maximum de paiement est de cinquante jours. le défaut de paiement dans les délais précités fait courir de plein droit et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire du marché. Le taux appliqué est celui de l'intérêt légal en vigueur, augmenté de deux points soit, pour 2012 : $0.71 \% + 2 \% = 2.71 \%$. (Décret no 2012-182 du 7.2.2012).

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le candidat peut se présenter sous forme de groupement sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence. Dans ce cas, le formulaire Dc1 devra préciser si le groupement est solidaire ou conjoint et être dûment complété. L'acte d'engagement et les annexes financières devront être soit co-signés par l'ensemble des entreprises groupées, soit signés par le mandataire seul dès lors qu'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter les membres du groupement. Dans les deux formes de groupement, le nom du mandataire doit être expressément désigné dans l'acte d'engagement. Chaque membre du groupement doit fournir les documents listés dans le règlement de la consultation. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter, pour le marché ou un de ses lots, plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements. Le cas échéant, la forme nécessaire du groupement pour la bonne exécution du marché après attribution est la forme solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Candidature: Chaque candidat doit présenter à l'appui de sa candidature le dossier suivant: 1. Imprimé DC1 ou équivalent, en cas de groupement, date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires. 2. Imprimé DC2 ou équivalent, date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires. Les mentions du capital et du Chiffre d'affaires doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante. 3. Imprimé Dc4 ou équivalent en cas de sous-traitance, date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires ces formulaires sont disponibles sur le site du Ministère de l'economie, des Finances et de l'emploi: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> Les entreprises nouvellement créées peuvent produire une copie certifiée du récépissé de dépôt des statuts transmis par le centre de formalités des entreprises. Bilan ou extrait de bilans, concernant les trois dernières années,

des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi; 4. Les attestations d'assurance civile 5. Extrait KBIS.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Imprime Dc2.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Offre technique et financière: Chaque candidat devra présenter à l'appui de son offre le dossier suivant: 1 L'Acte d'engagement complété et signé. Dans le cas de groupement autorisé de candidats (l'acte d'engagement devra être signé (électroniquement si l'offre est dématérialisée) soit par le mandataire expressément désigné et tous les membres soit par le mandataire du groupement, s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises. 2 Le cadre de prix en deux exemplaires à rendre obligatoirement sous forme papier et sous format électronique (joindre un cd). En cas de discordance entre le document papier et le document numérique, c'est le document papier qui fera foi. Le bordereau papier constitue la seule pièce contractuelle, mais la fourniture du support informatique est obligatoire sous peine de rejet. 3 Le mémoire technique en deux exemplaires. Son absence rendra l'offre irrecevable. Ce mémoire devra être présenté en reprenant les onglets suivants dans cet ordre et avec des repères: A. L'Organisation proposée pour répondre aux besoins du marché, b. Les moyens techniques dédiés au marché (joindre les CV des personnes susceptibles de suivre les opérations) le mémoire technique et le cadre de prix doivent être datés et signés par le représentant qualifié de l'entreprise ou les représentants dans le cas où l'offre serait faite par un groupement d'entrepreneurs.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

HUEP-12-063-GH-SRV

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

2.1.2013 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

L'AP - HP est un Établissement Public de Santé. La date limite de questions au dossier de consultation est fixée au 18.12.2012. Les documents sur format électronique pourront être gratuitement téléchargés sur le site <https://www.achats-hopitaux.com>. Les plis électroniques devront être déposés sur le site <https://www.achats-hopitaux.com> et être signés électroniquement, avec un certificat conforme conformément à l'arrêté du 15.6.2012. principe d'incompatibilité des lots et d'exclusivité des lots En application des articles L111-25 et R111-31 du Code de la Construction et de l'habitation, l'exercice d'une mission de CTC est incompatible avec une mission d'OPC. Selon la lettre du 9.2.2004 du Ministre de l'équipement, des transports et du logement, repris dans l'avis rendu le 4.3.2004 par la Commission Centrale de Sécurité et la circulaire du 4.3.2009 du Ministère de l'intérieur, les organismes de contrôle technique et leurs entités apparentées ou filiales ne peuvent exercer une activité de CSSI. Selon le premier aliéna de l'article R4532-19 du code du travail, la mission de CTC est incompatible avec la mission de CSPS. Le second alinéa de l'article R4532-19 du code du travail dispose que le CSPS ne peut se voir confier d'autres missions dans le cadre d'une même opération de bâtiment lorsque son montant excède celui fixé par l'article R4533-1 du même code. Dès lors, Il y a donc incompatibilité avec les missions de CSSI et OPC. Compte tenu de ces incompatibilités, à des fins de simplification pour la présente consultation et pour garantir l'indépendance des prestataires, les lots sont exclusifs entre eux et un candidat (ou une de ses entités apparentées ou filiales) ne saurait être retenu sur plusieurs lots. Dans le cas où le classement des offres ferait apparaître qu'un candidat (ou une de ces entités apparentées ou filiales) est sur le point d'être retenu sur plusieurs lots, le RPA se réserve le droit d'attribuer le lot sur lequel le candidat (ou une de ces entités apparentées ou filiales) lui semble le plus compétent et attribuera les autres lots aux candidats suivants dans le classement des offres. le marché prendra à compter de

sa date de notification pour l'ensemble des lots pour une durée d'un an renouvelable tacitement. La durée totale du marché ne pourra excéder 4 ans.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 14.11.2012.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris
Postal address: 7 rue de Jouy
Town: Paris
Postal code: 75004
Country: France
E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr
Telephone: +33 144594400

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Recours administratif: par l'intéressé auprès du Représentant du Pouvoir Adjudicateur dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée. Recours contentieux: par l'intéressé dans les 2 mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Recours pré-contractuel: par l'intéressé dans les 16 jours suivant la date de réception de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre et avant la signature du marché. Le recours peut en outre être formulé depuis le début de la procédure.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

14.11.2012